DÉTERMINANTS PERSONNELS ET PROFESSIONNELS DES CONDUCTEURS POIDS-LOURDS : UN PROJET RÉGIONAL

Dr Bénilde FEUVRIER
Médecin du travail – OPSAT – Dole

Dr Céline ORSET
Médecin du travail – OPSAT – Dole

Dr Pamina ROLLET
Médecin collaborateur – AST 25 – Besançon

Introduction / Objectifs :

Les Services de Prévention et de Santé au travail Interentreprises (SPSTI) contribuent aux politiques de santé publique en matière de prévention primaire et de maintien en emploi.
Sur la région Franche-Comté, les SPSTI AST25 et OPSAT, en partenariat avec la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), ont choisi de cibler les conducteurs poids lourds (PL), dont les contraintes horaires, les déplacements prolongés, la difficulté à maintenir une alimentation équilibrée et la sédentarité favorisent la dégradation de la santé et le risque de désinsertion professionnelle.

L'objectif du projet était de concevoir et de déployer une action de prévention primaire globale articulant :

- la connaissance des conditions de travail et de santé via le questionnaire Evrest (Evolution et relations en Santé au travail) ;
- des modules de sensibilisation adaptés (nutrition, sommeil, hygiène de vie, conduites addictives) ;
- des actions ciblées auprès des futurs conducteurs (lycée professionnel) et des employeurs afin d'intégrer la prévention dans le plan de prévention et le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Méthodologie :

Le diagnostic a été réalisé par l'administration du questionnaire Evrest, complété par des questions spécifiques au métier. Le recueil a été conduit de manière coordonnée entre les équipes des deux SPSTI.
Sur la base des données recueillies, des modules pédagogiques ont été créés afin de s'adapter aux contraintes horaires et aux modalités d'accès des conducteurs (sensibilisations en entreprise, interventions en lycée professionnel, supports papier).

Résultats obtenus :

Trois cent trente-trois conducteurs ont répondu à l'enquête : 55 % ont plus de 45 ans, 53 % travaillent en longue distance et 47 % en transport régional.
Les résultats confirment l'existence de contraintes de travail impactant les horaires et les prises de repas, ainsi qu'une charge physique importante. Ils mettent également en évidence des indicateurs favorables concernant la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle, la reconnaissance au travail et les moyens de réaliser un travail de qualité.
Parmi les conducteurs interrogés : 38 % présentent une obésité, 34 % sont fumeurs, 38 % ne pratiquent aucune activité physique ; la consommation d'alcool dépasse celle observée dans l'échantillon national.
Les données de santé mettent en évidence une prédominance des atteintes ostéo-articulaires et neuropsychiques, suivies des pathologies cardio-respiratoires.
Seuls 24 % des conducteurs avaient consulté les outils de prévention développés par la branche professionnelle.

Discussion des résultats / Conclusion :

Les résultats ont été présentés aux SPSTI et à la FNTR et ont permis d'orienter des actions opérationnelles :

- déploiement de modules de sensibilisation adaptés aux contraintes des conducteurs ;
- interventions dans un lycée professionnel afin de sensibiliser les futurs conducteurs ;
- accompagnement des adhérents dans l'intégration de mesures spécifiques au DUERP et au plan de prévention.

L'implication de la FNTR a facilité l'accès aux entreprises et la diffusion des outils.
La collaboration entre les SPSTI a renforcé la transversalité et la cohérence des messages .

Conclusion :

Cette action de prévention primaire globale, fondée sur un diagnostic métier et des outils pédagogiques adaptés, montre qu'il est possible d'atteindre les conducteurs PL malgré leurs contraintes organisationnelles.
Elle améliore la connaissance des risques spécifiques, favorise l'intégration de mesures préventives dans les démarches de prévention des entreprises et crée un relais auprès des futurs professionnels.
L'implication de la FNTR a facilité l'accès aux entreprises ainsi que la diffusion des outils de prévention.

Pour contacter l'auteur de cette communication : benilde.feuvrier@opsat.fr